

PAR COURRIEL

Québec, le 9 juin 2023

Objet : Demande d'accès n° 2023-06-006 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 juin dernier, concernant *l'évolution des salaires des sous-ministres attirés au ministère du Conseil exécutif, entre le 1er novembre 2018 et le 1er juin 2023.*

En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)., les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

- Salaires annuels, indemnités annuelles et allocations annuelles des titulaires d'un emploi supérieur :
<https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/salaires/titulaires.asp>
- Recherche dans le site du Secrétariat aux emplois supérieurs (date d'entrée en fonction) :
<https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/>
- Décrets concernant la nomination des sous-ministres (salaire et date d'entrée en fonction) :
<https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/gazette-officielle/la-gazette-officielle-du-quebec/recherche/recherche-lois-et-reglements/>

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Fanny Marceau, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel fanny.marceau@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 2